



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 131205

Texte de la question

M. Olivier Carré appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la situation des professeurs d'allemand qui se trouvent dans l'obligation d'assurer leur service sur plusieurs établissements en raison de la perte d'effectifs scolaires dans cette matière. En effet, alors que les textes officiels prônent la diversité linguistique et que les accords franco-allemands font de l'Allemagne un partenaire privilégié de la France, il souhaite connaître les mesures incitatives que le ministre de l'éducation nationale envisage de mettre en oeuvre pour encourager les jeunes Français à apprendre cette langue.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Carré](#)

Circonscription : Loiret (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131205

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2012, page 2518

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)